

Déontologie des juristes : à l'appui d'un code, un corpus

12/05/2017

Publié mercredi, un « corpus explicatif » vient compléter le code de déontologie, adopté en 2014 par l' Afje (Association française des juristes d'entreprise) et le Cercle Montesquieu. Le texte comporte des éclairages sur les articles du code ainsi que des recommandations pratiques pour aider à leur mise en œuvre.

L'objectif est d'« apporter des réponses aux questionnements quotidiens des juristes d'entreprise, notamment sur leur rôle, leur responsabilité et leur rapport à la responsabilité sociétale, environnementale et citoyenne, ainsi qu'à la conformité et sur l'attitude à adopter en cas de constat d'une infraction à une règle interne ou externe à l'entreprise », selon le communiqué de presse conjoint de l' Afje et du Cercle Montesquieu (voir le  corpus).

Source URL:

<http://www.actuel-direction-juridique.fr/content/le-corpus-explicatif-du-code-de-deontologie-des-juristes-de-entreprise-adopte-lunanimite-par>